Communiqué de presse

Vendredi 13 novembre 2026

SANTÉ : LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA CÔTE D'ALBÂTRE RENFORCE ET DÉVELOPPE SON OFFRE DE SOINS DE PROXIMITÉ.



Depuis 2022, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre mène une politique volontariste pour améliorer l'accès aux soins et répondre aux besoins de santé des habitants. Développement des Centres Intercommunaux de Santé, accueil de nouveaux médecins, actions de prévention, accompagnement à la pratique sportive et formations aux premiers secours : quatre ans après son lancement, cette politique se traduit par des actions concrètes sur le territoire.

À l'occasion d'un point presse organisé le 13 novembre à la Maison de Santé de Cany-Barville, la CCCA présente les principales évolutions de son organisation et dresse un premier bilan de ses engagements en faveur de la santé.

DES CENTRES DE SANTÉ QUI S'ADAPTENT AUX BESOINS DU TERRITOIRE

Pour maintenir une offre de soins accessible, la CCCA poursuit l'adaptation de ses Centres Intercommunaux de Santé (CIS).

À compter du **1er décembre 2026**, le **CIS de Sasseville sera transféré à la Maison de Santé de Cany-Barville**. Cette évolution s'inscrit dans une réorganisation des activités médicales destinée à mieux répartir les moyens et à faciliter l'accueil des patients. Le pôle téléphonique reste quant à lui implanté à Sasseville.

Le territoire dispose désormais de trois sites de consultations : **Cany-Barville, Fontaine-le-Dun et Veules-les-Roses**. Cette dernière antenne a ouvert en juillet 2026 afin de maintenir une présence médicale de proximité pour les habitants.

Pour simplifier les démarches, les patients disposent d'un **numéro de téléphone unique : 02 85 29 20 61**, permettant de joindre les trois sites.

Communauté de Communes de la Côte D'ALBÂTRE

DES ÉQUIPES MÉDICALES RENFORCÉES ET UN ACCOMPAGNEMENT QUI ÉVOLUE

Les Centres Intercommunaux de Santé s'appuient aujourd'hui sur une équipe composée de **9 médecins et 8 secrétaires médicales.**

La CCCA poursuit également son engagement en faveur de la formation des futurs professionnels de santé. Les centres accueillent des étudiants en neuvième année de médecine, accompagnés par des médecins généralistes.

Depuis le 1er novembre 2026, un **docteur junior** a également rejoint le dispositif. Cette année supplémentaire de formation pratique lui permet d'exercer avec une autonomie progressive, sous la supervision d'un maître de stage. Sa présence contribue à renforcer les capacités de consultations et à proposer davantage de rendez-vous aux patients.

Par ailleurs, une délibération récente de la collectivité prévoit le recrutement d'un médecin supplémentaire, afin de consolider les équipes et de poursuivre le développement de l'offre de soins.

- **6179 patients suivis actuellement par les deux CIS, 4119 ont déclarés leur médecin traitant à Fontaine-le-Dun et Veules-les-Roses et 2060 sur Sasseville.**

FRANCE SANTÉ : DEUX CENTRES RECONNUS

Les deux Centres Intercommunaux de Santé de la CCCA bénéficient du **label France Santé**, qui s'inscrit dans une démarche nationale visant à faciliter l'accès aux soins de proximité.

Inspiré du modèle France Services, ce réseau a pour ambition de permettre à chaque habitant de disposer d'une solution de santé à moins de 30 minutes de son domicile et d'obtenir un rendez-vous médical sous 48 heures lorsque son état de santé le nécessite.

Cette reconnaissance valorise l'accessibilité des soins, la coordination entre professionnels et la diversité des services proposés. Elle vient conforter l'engagement de la collectivité en faveur d'une offre de santé adaptée aux besoins des habitants.

PRÉVENIR, ACCOMPAGNER ET AGIR POUR LA SANTÉ DE TOUS

Au-delà des consultations médicales, la politique santé de la CCCA s'appuie sur des actions de prévention et d'accompagnement, développées avec des partenaires spécialisés.

Contact

Service Communication de la Communauté de Communes - 02 35 57 97 90

LE SPORT SANTÉ : 78 BILANS RÉALISÉS EN 2026

En partenariat avec l'Institut Régional de Médecine, du Sport et de la Santé (IRMS²) de Bois-Guillaume, la CCCA propose aux habitants un accompagnement destiné à favoriser la reprise ou le développement d'une activité physique adaptée à leur condition.

Certifié « Maison Sport Santé » depuis 2020, l'IRMS² réalise des bilans de condition physique dans les locaux du CIS de Sasseville. À l'issue de ce premier rendez-vous, les participants peuvent être orientés vers une structure sportive ou intégrer gratuitement un programme d'activités physiques adaptées à domicile.

Au 14 octobre 2026, **78 bilans avaient été réalisés**, dont 43 bilans initiaux, correspondant à de nouveaux patients. Parmi eux, **18 personnes ont intégré le programme d'accompagnement.**

Mis en place au second semestre 2024, ce partenariat entre la CCCA et l'IRMS² se poursuit jusqu'au 31 décembre 2027.

LES GESTES QUI SAUVENT : PLUS DE 250 PERSONNES FORMÉES AUX PREMIERS SECOURS

La sensibilisation aux gestes de premiers secours constitue également un axe important de la politique de prévention de la collectivité.

En partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Seine-Maritime (UDSP 76), la CCCA propose des formations Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1), permettant d'apprendre les gestes essentiels pour réagir face à une situation d'urgence.

Depuis 2024, **31 sessions ont été organisées**, permettant de former **252 participants** sur le territoire :

- **2024 :** 14 sessions et 115 participants ;
- **2025 :** 14 sessions et 112 participants ;
- **2026 :** 3 sessions et 25 participants à ce jour.

Ces formations contribuent à développer la capacité de chacun à porter assistance et à renforcer la culture de la prévention sur le territoire.

UNE PARTICIPATION DES MÉDECINS AU DISPOSITIF DE GARDE

Certains médecins salariés de la CCCA participent également au dispositif de garde médicale 116/117,

Contact
Service Communication de la Communauté de Communes - 02 35 57 97 90

contribuant ainsi à la permanence des soins le week-end.

En 2026, **18 week-ends de garde sont programmés**. Au 5 novembre, 16 avaient déjà été assurés, représentant **167 actes médicaux** :

- 115 consultations pour des patients de plus de 6 ans ;
- 51 consultations pour des enfants de moins de 6 ans ;
- 1 constat de décès.

Deux périodes de garde restent programmées les 5 et 6 décembre 2026, puis les 31 décembre 2026 et 1er janvier 2027.

UN SOUTIEN AUX AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

L'action de la CCCA ne se limite pas à ses propres centres de santé. La collectivité accompagne également le développement de l'offre médicale en soutenant d'autres professionnels du territoire.

Elle a ainsi accordé :

- **5 000 € de subvention au titre du Réseau Territorial de Promotion de la Santé** ;
- **10 000 € de subvention pour accompagner l'installation de dentistes de Cany-Barville**, aux côtés de la Région Normandie.

Ces aides participent au maintien et au développement d'une offre de soins diversifiée et accessible aux habitants.



Contact

Service Communication de la Communauté de Communes - 02 35 57 97 90

Un engagement qui s'inscrit dans la durée

Depuis 2022, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre fait de la santé une priorité de son action communautaire. L'organisation de ses centres, le renforcement des équipes, l'accueil de médecins en formation, les actions de prévention et le soutien aux autres professionnels témoignent d'une volonté commune : **maintenir une offre de soins de proximité et répondre durablement aux besoins des habitants.**

Les Centres Intercommunaux de Santé de la Côte d'Albâtre en chiffres :

- **3 sites :** Cany-Barville, Fontaine-le-Dun et Veules-les-Roses ;
- **9 médecins ;**
- **8 secrétaires médicales.**

La santé de proximité, une priorité pour la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre

Contact

Service Communication de la Communauté de Communes - 02 35 57 97 90